

La Lettre d'information du



Le mot du président

Depuis plusieurs mois, notre syndicat renforce ses services auprès de nos membres et étend les coopérations territoriales pour favoriser la mobilité du quotidien dans les Hauts-de-France.

Pour y arriver, nous avons eu le plaisir de nous réunir avec les AOM de la Somme en mai dernier à Albert pour présenter les services du Syndicat Mixte des Mobilités Hauts-de-France. Et depuis le 1^{er} juillet, nous sommes heureux de compter parmi nous les élus d'Amiens Métropole. Je salue cette arrivée qui était attendue depuis longtemps, et qui nous permet d'offrir de nouveaux services de mobilité pour la première agglomération picarde. Dans ce même objectif, nous poursuivons le dialogue avec le SMTCO, notre homologue de l'Oise, pour renforcer une coopération au bénéfice de nos territoires.

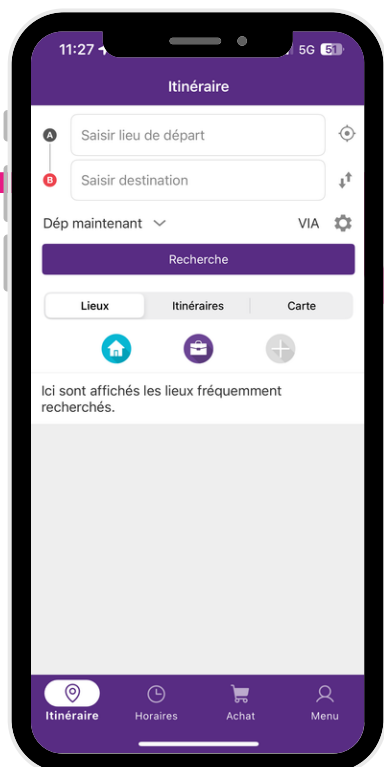
Dans cette même période, notre offre de services s'étoffe : tout d'abord avec le Transport À la Demande (T.A.D.) qui se déploie dans de nouveaux territoires pour répondre aux besoins et aux attentes de nos usagers, notamment en milieu rural.

Grâce au portage par les équipes du Syndicat Mixte des Mobilités Hauts-de-France, nous sommes en mesure d'offrir de nouveaux services de façon mutualisée, tout en répondant à une exigence de maîtrise des coûts.

Et enfin, pour faciliter l'accès à nos réseaux de transports publics, le Syndicat Mixte Mobilités Hauts-de-France a renouvelé ses outils numériques pour intégrer un nouveau calculateur d'itinéraire, plus simple, plus efficace, et qui pourra être intégré sur l'ensemble des sites institutionnels de nos partenaires.

Le Syndicat Mixte Mobilités Hauts-de-France change donc de nom, mais nous gardons notre cœur de cible : favoriser l'information voyageur multimodale, coordonner les offres de transports, et leurs gammes tarifaires.

Christophe Coulon



La nouvelle Application Mobile Pass Pass Mobilités est disponible !

Apporter une information voyageur exhaustive sur l'ensemble des Hauts de France, c'est l'une des missions de base de notre syndicat mixte. Notre premier site web passpass.fr avait été lancé en mars 2017 et l'application mobile en décembre 2019.

C'est le groupement Hacon/Coexya qui a remporté le marché du renouvellement de nos médias. La nouvelle application mobile comme le site web sont donc en ligne depuis le 10 juin dernier. Vous retrouverez toujours les grilles horaires et tarifaires de l'ensemble des réseaux de transports collectifs des Hauts de France, ainsi qu'un nouveau calculateur d'itinéraires plus intuitif et plus ergonomique. Vous pourrez d'ailleurs retrouver ce calculateur d'itinéraires sur les sites institutionnels de nos membres.

La boutique en ligne vous permet toujours d'acheter des titres de nos réseaux qui disposent de la carte Pass Pass. Enfin le site web disposera prochainement d'un annuaire des mobilités solidaires qui référencera l'ensemble des acteurs qui proposent des services de mobilités.

Capture d'écran de l'application Pass Pass

Calculateur d'itinéraire (départ/destination),
filtres, date/heure en temps réel ou
programmée, et détails des trajets.

Nouveau nom et nouveau membre pour notre syndicat mixte.

Comme vous le constatez en lisant cette lettre d'information, notre syndicat mixte a pris une nouvelle dénomination. Hauts de France Mobilités cède la place au **Syndicat Mixte des Mobilités Hauts de France**. Les usagers du TER et des bus interurbains retrouveront « Hauts de France Mobilités » qui désormais devient la marque commerciale du réseau régional.

Réunis en comité syndical le 1er juillet dernier, nos élus ont enregistré l'arrivée d'Amiens Métropole comme nouveau membre de notre syndicat mixte. La billettique Pass Pass et le covoiturage constitueront les axes de travail avec la plus grande AOM de l'ex-Picardie.

Pass Pass TAD poursuit son développement



Inauguration le 12 juin 2025 à Avesnes-le-Comte, aux côtés de Michel Serroux, président de la CC des Campagnes de l'Artois, et de Christophe Coulon, président du Syndicat Mixte des Mobilités Hauts de France.

Après une phase pionnière sur les Communautés de Communes des Hauts de Flandres et du Pays d'Opale en novembre 2024, cinq nouveaux territoires ont mis en place leur TAD en mai/juin 2025 : les Communautés de Communes des 7 Vallées, de Ternois Com, de Sud Artois, du Pays du Coquelicot et des Campagnes de l'Artois. C'est la société Kéolis Pays d'Artois qui a remporté ces 3 lots de roulage. En effet les 7 vallées et Ternois Com se sont associés au sein d'un même lot de roulage, comme l'ont fait de leur côté Sud Artois et le Pays du Coquelicot. L'objectif étant aussi de renforcer la mutualisation des véhicules dans un but de maîtrise des coûts. Pour ces deux derniers territoires, il s'agit même d'une démarche interdépartementale (Somme/Pas de Calais) assez unique au niveau national. Ces nouveaux territoires s'appuient désormais sur la Centrale de réservation exploitée par Transdev à Saint Quentin. Les principes restent les mêmes un service qui fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 19h avec une réservation la veille jusqu'à 16H. Une convention avec la Région permet aussi de desservir des points d'intérêts (gares, hôpitaux...etc...) situés à l'extérieur des frontières de chaque EPCI.

Le 3 novembre ce sera au tour de Flandre-Lys de rejoindre le service Pass Pass TAD exploitée par la société Toc Toc. Enfin avec Sud Avesnois qui dispose de son propre marché tout en utilisant notre centrale de réservation, nous aurons 9 AOM desservis avec l'ambition de proposer un service de mobilité sur mesure aux habitants de ces territoires ruraux.

Pour l'équipe du syndicat et ses élus, presque un an après le lancement des premiers services en Pays d'Opale et en Haut de Flandre, ce sera aussi prochainement l'occasion de réfléchir aux modalités de financement de ce service par le syndicat mixte afin de le rendre plus attractif pour de nouveaux territoires.

Le Syndicat Mixte des Mobilités Hauts de France était là :

- **04 septembre : Réunion du COTECH du Contrat Opérationnel de Mobilité (COM)** du bassin de mobilité Grand Amiénois - Grand Roye à Picquigny
- **01 juillet : Réunion du COTECH mobiliMEL** au siège de la Métropole Européenne de Lille (MEL)
- **12 juin : Inauguration de Pass Pass TAD** sur la CC des Campagnes de l'Artois à Avesnes-le-Comte
- **11 juin : COPIL final du bassin de mobilité Littoral Nord** du Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) au siège de la CA Grand Calais Terres et Mers à Calais
- **20 mai : Rencontre avec les AOM de la Somme** à Albert pour leur présenter le Syndicat Mixte
- **06 mai : Inauguration de Pass Pass TAD** sur les CC du Sud Artois et du Pays du Coquelicot à Albert et Bapaume
- **24 avril : Webinaire organisé par HdFM et l'ADAV** sur les différents types de pistes cyclables existantes à aménager
- **31 mars : Comité de Pilotage final du Contrat Opérationnel de Mobilité (COM)** du bassin de mobilité du Saint-Quentinois à Saint Quentin
- **03 mars : Webinaire organisé dans le cadre du partenariat SMMHdF/ADAV** sur les outils cartographiques Openstreetmap et Umap